

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-68_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation
08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Avenant à la convention de participation à Jumel dans le cadre de
l'acquisition de ressources numériques en ligne
N°68/2024**

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant que la CCA expérimente depuis 2009 la mise à disposition auprès de son public du portail départemental JUMEL,

Considérant que ce portail offre une consultation simultanée de catalogues des bibliothèques informatisées du département ainsi que des ressources électroniques consultables à distance par les abonnés,

Considérant la volonté départementale de développer la gamme des ressources offertes à la consultation à partir de 2011 et le fait que le Département continue d'assumer le coût des développements techniques réalisés sur le portail,

La CCVA doit apporter une participation financière pour l'acquisition de ressources numériques dans le cadre de JUMEL sur la base d'un forfait de 0,10€ par habitants.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant à la convention de participation au portail départemental de lecture publique JUMEL dans le cadre de l'acquisition de ressources numériques en ligne pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

